

# BLOC-NOTES

# 5

11 novembre 2011



à l'intention des enseignantes  
et des enseignants de cégep

## LE DEC EN SOINS INFIRMIERS UN DIPLÔME INDISPENSABLE!

**A**u cours de la récente assemblée générale de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ), les déléguées ont adopté une proposition qui relance un débat soulevé de façon récurrente. Portée par les Réseaux universitaires intégrés de la santé, la proposition, adoptée par une vaste majorité, vise à demander au gouvernement d'instaurer l'obligation d'être titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières pour accéder à la profession.

Pourquoi une telle position? Qui se plaint du travail des infirmières et des infirmiers détenteurs d'un DEC? Saviez-vous que ce sont les diplômés du collégial qui réussissent le mieux l'examen de l'OIIQ?

Sous prétexte de mondialisation et de mobilité de la main-d'oeuvre, prenant appui sur la formation universitaire du personnel infirmier dans d'autres provinces au Canada, en France et ailleurs dans le monde, cette proposition fait fi de l'excellence de la formation offerte depuis 40 ans dans les cégeps.

### Une formation actualisée

La formation collégiale repose sur des compétences dérivées des analyses de situation de travail. Le programme est actualisé régulièrement en fonction de l'évolution de la profession. Loin de nous l'idée de prétendre qu'il n'y a rien à améliorer, mais avant de songer à modifier le seuil d'entrée dans la profession, il y aurait, à notre avis, d'autres aspects à revoir. « Les conditions de travail sont déplorable, la tolérance du gouvernement envers les agences privées génère un véritable gaspillage de fonds publics et l'organisation du travail mériterait des ajustements que réclament avec raison les infirmières. Cependant, nous sommes persuadés que ce n'est pas en exigeant un baccalauréat qu'on amélio-

ra la situation », souligne Micheline Thibodeau, vice-présidente de la FNEEQ.

### Le DEC-BAC, un parcours bien implanté

La poursuite des études à l'université attire déjà 30% des diplômées du DEC en Soins infirmiers. Toutefois, de là à rendre l'obtention du baccalauréat obligatoire pour accéder à la profession, il y a un pas que nous ne sommes pas prêts à franchir : les diplômées du collégial en Soins infirmiers jouent toujours un rôle important dans les établissements de santé. D'ailleurs, réunis le 20 octobre dernier, les représentantes et les représentants des syndicats au regroupement cégep ont appuyé une proposition recommandant le maintien du DEC comme diplôme d'accès à la profession.

### Une vague d'appuis

Des éditorialistes remettent en question la pertinence d'exiger un baccalauréat et invitent à la prudence. Le Collège Shawinigan, le Cégep John-Abbott, le Cégep de Granby-Haute-Yamaska, le conseil d'administration du Collège Montmorency, entre autres, ont pris position publiquement en faveur du maintien du DEC en Soins infirmiers. Quant au ministre de la Santé et des Services sociaux, Yves Bolduc, il a manifesté de l'ouverture à la proposition de l'OIIQ, mais il semble prôner une approche graduelle. La FNEEQ fera valoir sur les toutes les tribunes la nécessité de maintenir le caractère terminal et qualifiant du diplôme collégial en soins infirmiers.

Joignez-vous à nous!

[www.facebook.com/FneeqCSN](http://www.facebook.com/FneeqCSN)

[www.twitter.com/FneeqCSN](http://www.twitter.com/FneeqCSN)

[www.fneeq.qc.ca](http://www.fneeq.qc.ca)